



Opération du genou patte postérieure

Par **dominique**, le **07/07/2009** à **13:00**

Bonjour, nous venons de faire opérer notre chien du genou il y a deux mois, prothèse, et elle vient de casser. Notre vétérinaire nous le confirme et remplace celle-ci par une plus grosse, qui devrait tenir d'après lui; nous navons un peu discuté car payer à deux mois d'intervall 374€, à chaque fois c'est un peu cher.

Je voulais savoir si ce type de matériel n'était pas garanti, ou si le vétérinaire lui avait une assurance pour le matériel défectueux.

Merci à tous.